

An aerial photograph of a large, modern building under construction. The building features a prominent green roof and is surrounded by lush greenery and trees. In the foreground, there are stone walls and a paved area. The image is decorated with yellow confetti and streamers, suggesting a celebratory event. The text is overlaid on the upper part of the image.

DOSSIER DE PRESSE

Cérémonie de pose de la première pierre de l'éco-centre d'Ornans



SYBERT

Le SYBERT en quelques mots

Les compétences du SYBERT

Le **Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets** est un établissement public qui gère les déchets de trois communautés membres :

- ▶ Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,
- ▶ Communauté de communes Loue Lison,
- ▶ Communauté de communes du Val Marnaysien (partie Doubs uniquement).

Ces trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont conservé la compétence « collecte » des déchets et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT (tri, valorisation, incinération, compostage). Ce dernier couvre un territoire de 161 communes et 230 092 habitants*, soit environ la moitié de la population du département du Doubs.

Afin de mener à bien ses missions, le SYBERT dispose de plusieurs équipements :

- ▶ **1 centre de tri** pour les déchets ménagers recyclables,
- ▶ **1 installation de tri-massification (ITM)** pour les encombrants des éco-centres**,
- ▶ **1 unité d'incinération à valorisation énergétique (UVE)** pour les déchets ménagers et assimilés,
- ▶ **16 éco-centres** (gardiennage et évacuation des déchets),
- ▶ **63 sites de compostage collectifs**,
- ▶ **339 sites de compostage en pied d'immeuble**,
- ▶ **1 espace pédagogique** pour sensibiliser le grand public.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :

- ▶ **Promotion et prévention par la sensibilisation à l'économie circulaire et à la réduction des déchets**,
- ▶ **Sensibilisation et développement du compostage collectif et individuel** sur le domaine public, dans les quartiers bisontins et les villages de son territoire, et sur le domaine privé, en maison individuelle ou au pied des copropriétés.



*Chiffre Insee 2024.

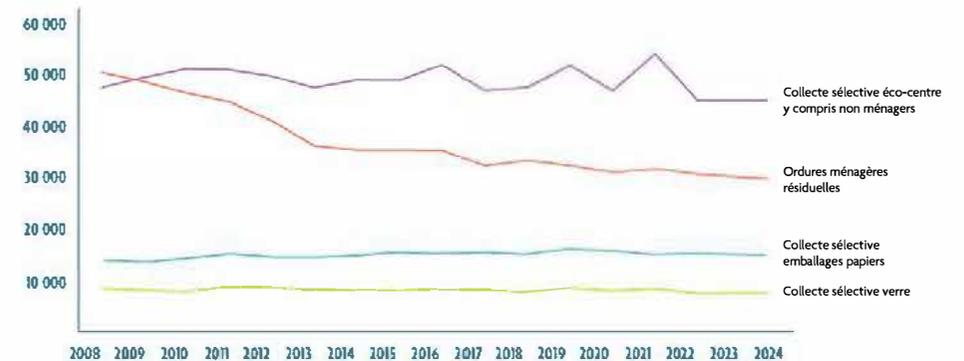
**Éco-centre : nouvelle appellation des déchetteries publiques gérées par le SYBERT.



2024 en chiffres...

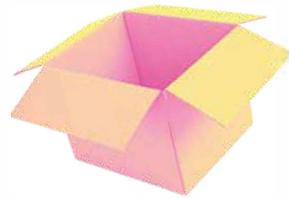


Évolution des quantités de déchets du SYBERT (en tonnes)



Source : Rapport annuel 2024 du SYBERT.

Les déchetteries évoluent en éco-centres



Qu'est-ce qu'un éco-centre ?

En mai 2024, les 16 déchetteries du SYBERT ont officiellement changé d'appellation pour devenir des éco-centres. Cette évolution n'est pas seulement un changement de terminologie, c'est surtout l'avènement d'une nouvelle ère pour les déchetteries du SYBERT avec toujours plus d'innovations, de pratiques éco-responsables et de services aux usagers.

Autrefois considérés comme de simples lieux de dépôt de déchets, les déchetteries du territoire entament aujourd'hui une véritable métamorphose pour devenir des « éco-centres ».

Fini le cliché de la « décharge » où s'accumulent des monticules de débris destinés à l'incinération. Place désormais aux « éco-centres »,

des lieux de référence en termes de services apportés aux usagers, de valorisation des matériaux, de découverte de pratiques durables ou encore de communication et d'apprentissages.

Dans les éco-centres du SYBERT, le déchet n'est plus un simple rebut, il devient une véritable ressource qui peut être valorisée par le don, la transformation, la réparation ou encore la réutilisation.

Ce changement de paradigme a d'ores et déjà débuté sur l'ensemble du réseau des éco-centres du SYBERT avec notamment le développement de nouveaux gestes de tri et la création de zones de récupération pour favoriser le réemploi des matières.

En bref, un éco-centre c'est...

Une déchetterie nouvelle génération, axée sur le réemploi, la réparation et le don. Parmi les nombreux services proposés à la population :

- ▶ des espaces « ressourceries » pour déposer les objets encore en état de fonctionnement et pouvant être réutilisés ;
- ▶ des zones de récupération de matériaux (palettes en bois, gaines PVC...);
- ▶ une aide au déchargement pour les dépôts volumineux ou lourds ;
- ▶ un lieu d'information et de prévention sur la thématique des déchets ;
- ▶ un lieu de valorisation des biodéchets et de récupération de compost mûr ;
- ▶ des gestes de tri toujours plus fins et précis ;
- ▶ du personnel qualifié à la disposition des usagers pour les orienter et les aider au déchargement.



L'éco-centre d'Ornans, un équipement tourné vers l'avenir

Présentation du projet

L'ancienne déchetterie d'Ornans a fermé ses portes au public au début de l'année 2021. Un site provisoire a été mis en place depuis, sur la rue des Epenottes dans la zone d'activité de Noirchaud. Le nouvel éco-centre d'Ornans est actuellement en cours de construction sur une parcelle aux abords de la Zone d'Activités « Au Malade ». Le site sera desservi par une voie sans issue dénommée « chemin du Gradion ».

Avec une superficie de 6310 m², ce nouvel équipement proposera une capacité d'accueil supérieure à celle de l'ancienne installation. L'éco-centre d'Ornans intégrera de nombreuses innovations industrielles et pratiques éco-responsables qui permettront notamment d'optimiser la capacité de stockage des matières, de réduire le transport des bennes mais aussi de favoriser le réemploi et la biodiversité.

Historique du projet

Suite à la fermeture de l'ancienne déchetterie d'Ornans, la Ville d'Ornans a mis à disposition du SYBERT le seul terrain jugé envisageable, situé Chemin du Gradion, pour la construction d'un nouvel équipement. Les différentes autorisations pour la réalisation du projet ont nécessité de nombreuses études préalables qui ont ainsi été engagées dès 2021: diagnostic archéologique, étude d'incidence faune/flore « 4 saisons », études géotechniques...

Une enquête publique, portant à la fois sur le projet de construction et sur la mise en compatibilité du PLU d'Ornans, s'est déroulée début 2024. Le permis de construire a été accordé le 15 juillet 2024.

En parallèle, une demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation de l'éco-centre a nécessité la validation de plusieurs instances, dont le CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques),

la CDNPS (Commission départementale de la nature, des paysages et des sites) et le Ministère de la Transition écologique. L'autorisation a été délivrée par la préfecture le 17 octobre 2024.

Les travaux ont démarré en juin 2025, après l'aménagement du chemin du Gradion par la CCLL, nécessaire pour permettre la circulation des engins de chantier. Du fait de la nature du sol, qui ne comporte pas de roche mère et qui présente une pente de 5%, des parois clouées sont en cours d'édification sur les 3 côtés du terrain pour garantir la sécurité et la bonne tenue du site.

Cette première partie du chantier est assurée par les entreprises en charge du terrassement et du béton armé. Au total, plus d'une dizaine d'entreprises, dont 5 locales, interviendront sur le chantier, pour une durée prévisionnelle de 16 mois.

Composition de l'éco-centres

L'éco-centre sera composé de deux plateformes :

- ▶ une plateforme basse pour le stockage et la manipulation des bennes
- ▶ et une plateforme haute destinée à l'accès des usagers.

Un bâtiment de 247 m², tout en longueur et de plain-pied, sera recouvert par un bardage imitation bois. Ce matériau a été privilégié car il conserve un bel

aspect dans le temps et s'intègre bien dans son environnement naturel. Ce bâtiment abritera notamment les locaux des agents éco-centre (salle de pause, bureau, sanitaires et vestiaires) et servira également de lieu de stockage pour différents flux matières.

Un gardien positionné à l'entrée, sous une guérite, assurera la surveillance et le contrôle du site. Les façades de la guérite seront également habillées en bardage imitation bois afin de s'harmoniser avec le bâtiment.

Un auvent en structure métallique protégera les bennes et les quais de déchargement des intempéries. Il a également pour vocation de masquer visuellement les bennes depuis les 3 belvédères aux alentours et ainsi favoriser l'intégration paysagère de l'équipement.

Des places de parking sont prévues pour le personnel ; deux d'entre elles vont être équipées de bornes de rechargement pour les véhicules électriques du SYBERT et de ses partenaires.



Plateforme haute vue du dessus.



Bennes compactrices vue du bas.



Les équipements

L'éco-centre sera équipé de 14 bennes, dont :

- ▶ 8 bennes classiques, installées sur la plateforme basse. Elles accueilleront les matières et les objets qui seront apportés par les usagers. Ces derniers pourront déposer leurs apports dans les bennes depuis la plateforme haute grâce à des passerelles métalliques (cf. photo ci-contre).
- ▶ 6 bennes compactrices, basées sur une technologie récente (cf. photo ci-contre).

Leur particularité réside dans leur système de compactage, composé de deux vérins et d'une pelle. En position fermée, la pelle obstrue l'ouverture de la benne, ce qui limite la pénétration de l'eau et sécurise les différentes matières qu'elles peuvent compacter : ferrailles, papiers-cartons, déchets verts...

L'intérêt est à la fois économique et écologique : le compactage limite le transport des bennes pleines et vides, rentabilisant ainsi les trajets et diminuant l'empreinte environnementale.



PAV accessibles
24h/24

Une intégration paysagère optimisée

Un travail spécifique a été mené afin d'intégrer ce nouvel éco-centre dans son environnement. Des aménagements particuliers ont été prévus pour préserver la vue depuis les belvédères et les panoramas situés à proximité. Les constructions ont été pensées pour être implantées au plus près possible de la topographie existante.

Le bâtiment, adossé au terrain, comportera une toiture végétalisée qui permettra d'assurer la continuité de la pente engazonnée située à l'arrière.

Les parties visibles du mur de soutènement seront elles aussi végétalisées.

Pour sa part, le toit de l'auvent qui couvrira l'ensemble des 14 bennes sera recouvert d'une peinture camouflage qui permettra de le rendre moins visible depuis les points de vue alentours. Enfin, les voiries seront constituées d'un enrobé de couleur marron clair, similaire à un chemin de terre, ce qui permettra de renforcer l'intégration paysagère.

Un site engagé dans le réemploi

À l'entrée du site, une zone accessible 24h/24 sera aménagée à destination des usagers avec des points d'apport volontaire (verres, vêtements...) pour une plus grande flexibilité. Les objets et matériaux amenés par les usagers seront prioritairement dirigés vers une valorisation par le réemploi : au travers du recyclage, du don, de la transformation, de la réparation ou de la réutilisation.

Le local «ressourcerie» sera placé à l'entrée du site pour que le réemploi soit une priorité.

En sortie de site, des zones de récupération offriront aux usagers la possibilité de récupérer gratuitement des objets et matières telles que des palettes ou des cagettes en bois. Ces objets seront disponibles en libre-service.

Les usagers auront également la possibilité de récupérer gratuitement du broyat et du compost mûr pour leurs jardins et potagers.



6 310 m²
de surface

40 000
usagers attendus
par an

3,2 M € HT
d'investissement

14
bennes dont 6 bennes
compactrices

14
arbres
&
150
arbustes champêtres
plantés

Un site éco-responsable

Une superficie de plus de 1000 m² est réservée à l'aménagement naturel d'espaces verts. Une haie longera l'éco-centre, côté chemin du Gradion, et plus de 150 arbustes champêtres seront répartis sur le site. Quatorze arbres seront également plantés sur et autour du site. Des nichoirs seront installés pour favoriser le développement de la biodiversité.

Une clôture entourera la parcelle et sécurisera le site. Elle sera écartée d'un mètre de la lisière de la forêt afin de créer une zone tampon pour la faune et éviter les collisions.

Un système complexe de traitement et de récupération des eaux a été mis au point avec la volonté d'économiser cette ressource précieuse et de protéger les sols de toute pollution.

Pour atteindre cet objectif, quatre bassins sont enterrés sous les voiries :

- ▶ les eaux pluviales ruisselant en amont de l'éco-centre sont collectées grâce à une tranchée drainante, puis régulées dans un bassin avant d'être rejetées dans le réseau séparatif.
- ▶ les eaux pluviales de toitures, non polluées, sont stockées dans un deuxième bassin et pourront être utilisées pour satisfaire les besoins du site.
- ▶ les eaux pluviales de voirie sont traitées dans un séparateur d'hydrocarbures (pétrole) puis rejetées dans le réseau.
- ▶ les eaux d'extinction incendie sont stockées dans un bassin de rétention en attendant d'être évacuées.





sybert.fr

contact@sybert.fr • 03 81 21 15 60

4, rue Gabriel Plançon La City

25 043 Besançon Cedex